Demande de justificatif fournisseur

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 09/11/2026

Projet — allégation « hypoallergénique » · référence CR-4180

> **Document fictif — exemple de démonstration**
> Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Madame, Monsieur,

Nous commercialisons votre référence CR-4180 (crème visage, 50 ml). Plusieurs clients nous interrogent sur son caractère hypoallergénique.

Cette mention ne figure ni sur la fiche produit que vous nous avez transmise, ni dans le dossier technique en notre possession. Nous ne pouvons donc pas la reprendre auprès de nos clients.

Nous vous remercions de nous adresser, le cas échéant, la pièce justifiant cette allégation : rapport de test, méthodologie retenue et laboratoire ayant procédé aux essais.

> **Pourquoi cette demande écrite.** Une allégation encadrée engage le vendeur, et c'est nous le vendeur. Une confirmation orale ne constitue pas une pièce ; tant que le justificatif n'est pas au dossier, la fiche produit reste en l'état et nos conseillers ne reprennent pas la mention.

Interlocuteur et date d'envoi : **[à compléter]**

LINDBERGH FORMATION — Blue Lemon Agent — RCS Évry 817 946 114 —
Mentions légales : bluelemonagent.ai/mentions-legales

Demandez une démonstration avec vos propres documents

Ce document est un exemple fictif. Pour voir l'agent travailler sur vos propres documents, demandez une démonstration depuis sa fiche.

https://bluelemonagent.ai/entreprises/secteurs/agent-ia-e-commerce

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.